

Bulletin Municipal 2022

Le Triou lou



Meilleurs Vœux
2023

*malheureusement Danièle Bouyssou et Bertrand Fraysse sont absents de la photo du Conseil Municipal lors de l'inauguration du terrain de pétanque en page de couverture.

Sommaire

Le Mot du Maire.....4 & 5

La Vie de la Commune :

Le Budget.....	6 & 7
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).....	8 & 9
Le Transport à la Demande	10
La Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre	11
Etat d'Avancement de nos Engagements de Campagne.....	12 & 13
Le Réseau d'Eau.....	14 & 15
La Voirie.....	16 & 17
Les Bâtiments Communaux.....	18 & 19
L'Environnement, la Culture et le Tourisme.....	20 & 21
L'Extension des Consignes de Tri.....	22 & 23

L'Enfance et la Jeunesse :

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Saint-Constant/Fournoulès et Saint-Saintin de Maurs.....	24 & 25
--	---------

La Vie Associative et les Animations :

Le Comité des Fêtes.....	26 & 27
Le Club des Aînés.....	28
Les Vieilles Romances.....	29
L'Association Communale de Chasse Agréée.....	30

La Vie Pratique :

Les Tarifs Communaux.....	31
L'Etat Civil	32
Page Santé.....	33
Le Trioulou dans la Presse.....	34 à 36
L'Invitation à la Cérémonie des Vœux du Conseil Municipal.....	37
Notes.....	38 & 39
Historique des Maires de la Commune.....	40



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

C'est à l'aube de l'année 2023 que j'ai le plaisir de vous adresser, avec toute mon équipe, le troisième bulletin municipal de notre mandature. C'est un moyen de communication important pour nous. Il vous permettra de découvrir la vie du village en 2022.

Comme annoncé dans notre Profession de Foi de mars 2020, la bonne alimentation en eau et la chaussée de Carrègue faisaient partie de nos premiers chantiers primordiaux. L'importante réfection du château d'eau a été réalisée en 2021.

L'été et l'automne 2022 ont connu une très longue période de sécheresse, impactant l'alimentation en eau potable.

Je voudrais dire ma reconnaissance aux deux adjoints chargés de l'A.E.P. (Alimentation en Eau Potable), Alexandre Poujols et Bertrand Fraysse, qui ont assuré, avec efficacité, une surveillance constante de la station de pompage et du château d'eau pour un maintien de l'eau sur toute la commune en cette période très critique.

Nous sommes dans une période de réflexion sur une future interconnexion avec une commune limitrophe, avec la possibilité d'adhésion au Syndicat Ségala Limargue, afin de ne pas continuer à subir une situation plus que précaire. Ce sera un vaste chantier pour 2023.

Dans l'attente de cette interconnexion et considérant les périodes de sécheresse, il vous est encore demandé d'économiser l'eau, d'avoir un regard responsable sur l'usage de celle- ci.

Dans le chapitre Voirie, sous la houlette de Bertrand Fraysse, des travaux d'entretien conséquents ont pu être réalisés dans de nombreux hameaux de la commune. Je n'oublie pas l'entretien des bâtiments communaux, ce patrimoine à conserver, les réalisations de la commission Environnement, Culture et Tourisme et les actions du C.C.A.S. (remise aux jeunes des chèques Cadhoc, distribution des colis de Noël à nos aînés).

Un petit groupe d'habitants du Trioulou a pu bénéficier, gratuitement, par le biais de la Communauté de Communes, d'ateliers numériques les mercredis matin au printemps dans les locaux de la mairie.

En cette fin d'année, l'implantation de la fibre optique est en cours dans notre village pour les personnes qui le souhaitent. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce progrès technologique supplémentaire dans notre petite commune. Cela devrait permettre de profiter d'une connexion internet plus fiable et de téléchargements beaucoup plus rapides.

L'adressage est obligatoire depuis cette année. Il a pour principal objectif d'améliorer la localisation des habitations, nécessaire aux services d'urgence, de secours, de livraisons... Ce dossier est en cours.

L'ensemble des habitations bénéficiera donc d'une nouvelle adresse avec une numérotation.

Concernant le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), initié par la Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne, les choses avancent lentement et devraient pouvoir se concrétiser en 2023.

L'année 2022 va prendre fin et en 2023, nous n'aurons pas de grandes élections. Les prochaines seront les élections européennes en 2024.

Je suis très attachée à ce que les administrés s'inscrivent sur la liste électorale de la commune.

Le droit de vote permet à chacun d'exprimer son choix, sa volonté, à l'occasion d'un scrutin. C'est un droit civique important.

En 2022, notre commune a accueilli des nouveau-nés, nous en sommes ravis.

Je ne peux terminer ce bulletin municipal sans remercier chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal pour son investissement, sa disponibilité mais également dans sa réflexion et sa préparation des projets communaux, toujours à l'écoute de la population ainsi que Maryse Broussal, notre secrétaire de Mairie, investie autour de nous tous, sans oublier Patrick Puissant, agent d'entretien polyvalent de l'Association Dispo-Services de Maurs (il intervient à notre demande un jour par semaine sur une partie de l'année).

Continuons "Tous ensemble" à permettre le développement de notre commune dynamique de La Châtaigneraie Cantalienne.

Enfin, je remercie vivement les associations de la commune et les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer de superbes moments de détente, de convivialité appréciés de tous et je les encourage aussi dans leurs festivités à venir.

Pour conclure, les Adjoints (Alexandre Poujols, Bertrand Fraysse, Elsa Cornaro de Curton), les Conseillers Municipaux (Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Danièle Bouyssou, Michel Calmejane, Nathalie Goujou, Christophe Perrot, Eric Pruchon) et moi-même vous formulons tous nos vœux de santé, de bonheur, de partage, de sérénité... pour l'année 2023 ainsi que de belles fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Geneviève Marquet, Maire du Trioulou



Maryse Broussal, secrétaire de Mairie

Le Budget

Le 25 février 2022, le Conseil Municipal a procédé au vote du compte administratif 2021.

Il a ainsi validé les dépenses et recettes effectuées pour l'exercice 2021 :

*** Section de fonctionnement : Opérations courantes**

Dépenses	Montants
Électricité	7381.75
Carburant	268.21
Fournitures petits équipements + entretien	107.74
Fournitures administratives + timbres + téléphone mairie + doc	1227.74
Autres matières et fournitures	98.88
Entretien bâtiments, voies et réseaux, matériels + terrain	11781.90
Contrat maintenance (extincteur, sonnerie cloches, défibrillateur)	946.29
Assurances	3766.19
Frais divers : service eau	735.44
Fêtes et cérémonies	1779.52
Honoraires	1743.80
Bulletin municipal 2020+2021- Flyers marché pays	1080.00
Cotisations diverses + taxes foncières + ordures ménagères	948.32
Charges personnels (salaires + charges sociales)	16743.58
Redevances Adour Garonne + TPU	9703.00
Indemnités élus + perceuteur + charges	26844.08
Subventions diverses (ADMR, FNACA, Ecole, CCAS...)	400.00
Amortissements	7936.00
Autres contributions : Agedi (logiciels mairie)	100.00
Total	93 592.44

Recettes	Montants
Dotations de l'Etat	61349.00
Impôts et taxes (taxes foncières et habitations)	28555.00
Ventes eau	25508.69
Redevances eau (reversées à l'Agence Adour Garonne)	3493.52
Vente EDF panneaux photovoltaïques	2856.03
Remboursement divers (redevance occupation domaine public, concession cimetière)	816.76
Location de la salle des fêtes	496.60
Revenu immeuble (maison du bourg)	5040.28
Produits exceptionnels (mise en sécurité maison Arnal, Groupama, vente ferraille)	7341.54
Total	135 456.42

* **Section d'investissement : gros travaux, grosses acquisitions**

Dépenses	Montants
Voirie : Elargissement La Darse, Nèples	34609.36
Bâtiments communaux : Horloge église, extincteurs, vérification conformité ERP	3595.20
Service Eau : réfection château d'eau	88050.67
Acquisition matériel : bancs + bacs poubelles	910.80
AEP (CIT, diagnostic réseau CEREG, achat pompe station)	15378.79
Total	142 544.82

Recettes :

Recettes	Montants
Subventions (ETAT + Département) voirie + château d'eau	49320.42
Amortissements	7936.00
Total	57 256.42

Dans sa séance du 8 avril 2022, le Conseil Municipal a voté les taxes locales pour 2022 comme suit :

- Taxe foncier Bâti : 12,81 % taux communal + 23,56 % taux départemental
soit 36,37 %
- Taxe foncier Non Bâti : **65,14 %**

Le produit attendu devrait s' élever à 29 297 € pour 2022.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nous nous répétons mais, pour les nouveaux habitants, nous reprécisons quels sont les services et missions d'un CCAS :

- Le CCAS est un Établissement Public Communal, intégré au sein de la Mairie mais indépendant, avec sa propre autonomie administrative et financière et géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs expériences.
- Il est chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. C'est le deuxième organisme social le plus connu des Français, derrière les caisses d'allocations familiales.
- Il intervient dans les domaines de l'aide sociale et mène une action générale de prévention et de développement social pour tous les habitants, de la petite enfance aux personnes âgées.
- Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux des familles, des jeunes, des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté.
- Il se doit également, de manière obligatoire une fois par mandat, de procéder à l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population.

Comme vous le comprendrez, nous ne pouvons pas traiter tous ces sujets comme dans une grande commune mais **nous tenions tout de même à vous rappeler les missions officielles des CCAS pour vous permettre, en cas de besoin, de venir nous en parler sans hésiter, en toute confidentialité, afin d'essayer de trouver ensemble des solutions.** Geneviève Marquet, Maire et Présidente du CCAS et Christophe Perrot, Vice-Président du CCAS, sont à votre disposition pour cela.

Nous avons également le plaisir de revenir sur les actions menées cette année :

Opération « Coup de pouce aux jeunes » :

Nous avons renouvelé cette opération cette année et avons offert à tous les enfants et jeunes, de la naissance à 20 ans, domiciliés dans le village, un chèque Cadhoc d'une valeur de 40€, valable sur les livres, les fournitures scolaires, les vêtements, le sport ou la micro.

Les chèques de l'année 2021 ont été remis par les membres du CCAS le 16 juillet lors d'une cérémonie sous la halle. Les enfants présents, dont certains étaient accompagnés de leurs parents, ont pu partager un bon goûter.



La Présidente, Geneviève Marquet

Le Vice-Président, Christophe Perrot

et les Membres

du Centre Communautaire d'Action Sociale du Triouloc

ont le plaisir de vous inviter avec vos enfants à la remise des chèques Cadhoc
à l'opération « Coup de pouce aux jeunes »

LE SAMEDI 6 JUILLET à 18H30 à la Mairie du Triouloc

Chaque enfant ou jeune, jusqu'à 20 ans inclus, domicilié au Triouloc, se verra remettre un chèque Cadhoc
de 40€. Un adulte sera offert aux jeunes présents et à leurs parents.
Pour en faciliter l'organisation, merci de confirmer votre présence.

Dans l'attente de nous retrouver ensemble,
Bien cordialement.

Distribution des colis de Noël :

Nous avons fait appel à six fournisseurs différents pour constituer les colis (La Ferme de Lascombes à Saint-Constant, les Vergers de Moiron à Saint-Avit-Saint-Nazaire, Le Miel d'Elsa au Triouloc, la boulangerie Mazard à Saint-Constant, la boulangerie Vaquier à Maurs, la Savaunerie des Adrets à Senezergues)

Les membres du CCAS ont distribué douze colis aux personnes âgées de 75 ans et plus de notre commune.

Nous avons également remis un colis à Maryse Broussel, notre Secrétaire de Mairie, pour la remercier de son travail actif et efficace tout au long de l'année et à Patrick Puissant, un agent technique polyvalent de l'association Dispo-Services, qui travaille avec énergie à l'entretien de notre village.

Participation à l'installation d'un système de téléassistance :

Le CCAS maintient sa participation financière de 50% sur le coût d'installation d'un système de téléassistance afin de permettre aux personnes âgées, demeurant dans la commune, de continuer à vivre chez elles plus sereinement.

Quant à la « Journée de nettoyage du village », du fait du retour du « vide greniers » au mois de septembre, nous renouons avec la date habituelle de cette manifestation et reviendrons vers vous dans le courant du printemps avec plus de précisions.

Nous vous souhaitons une belle année 2023, faite de petits et grands bonheurs, de bonne santé et de sérénité, pour vous et pour vos proches !

Le Conseil d'Administration du CCAS :

Geneviève Marquet, Anne-Marie Arnal, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Ana Canada, Elsa Cornaro de Curton, Cathy Fel, Chantal Four, Nathalie Goujou, Christophe Perrot et Thérèse Persouyre.



+ d'infos

Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne

Pôle de Saint Mamet la Salvetat
04 71 49 33 30

Pôle de Laroquebrou
04 71 46 05 11

Pôle de Montsalvy
04 71 49 64 37

Pôle de Maurs
04 71 46 87 17

Adresse: Cours Constant 14 71 8 9 9

ARMAC
BOISSET
CASSAGNAZÉE
CAYOLIS
CROS DE MONTVÉRT
GLENAT
JUNHAC
LABESSERETTE
LAUREPILLE DES FRAISSE
LADINHAC
LAPEYRUGUE
LAROQUEBROU
LEUCAMP
LEVINHAC
MARCOLES
MAURS
MONTMILLET
MONTSALVY
MONTVÉRT
NIEUDOUX
OMPS
PARLAC
PRUNET
PUYCAPEL
QUEZAC
RODANNE-SAINTE MARY
ROUFIAC
LE ROUGET PERS
ROUIMIGOU
ROUZIERE
SAINT ANTOINE
SAINT CONSTANT FOURNOULES
SAINT-ÉTIENNE CANTAL
SAINT-ÉTIENNE DE MAURS
SAINT-JULIEN DE TOURSA
SAINT-GERÔME
SAINT-MAMET LA SALVETAT
SAINT-SANTIN CANTAL
SAINT-SANTIN DE MAURS
SAINT-SALVY
SAINT-VICTOR
SANDRE VEINAZES
LA SÉGALAISSE
SÉNÉZERGUES
SIRAN
TEISSIERES LES
BOULLES
LE TROULOU
VIEILLEVIE
VITRAC

un service pour les 50 communes du territoire

www.chataigneraie15.fr

Transport à la demande



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

Communauté de communes
Châtaigneraie



Le transport à la demande c'est quoi ?

Le transport à la demande (TAD) permet aux habitants de se déplacer sur réservation sur notre territoire mais aussi en direction d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère.

Pour qui ?

Les habitants majeurs de la communauté de communes.

Où ?

Déplacement à l'intérieur du territoire de la Communauté, ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur Cère.

Les destinations et horaires ?

Destinat	AURILLAC ET ARPAGON SUR CÈRE de 8h30 à 16h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	AURILLAC ET ARPAGON SUR CÈRE de 8h30 à 16h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	Marché à MAURS et à MONTSALVY de 8h45 à 11h	Marché à LAROQUEBROU de 8h45 à 11h	Marché au ROUGET PERS de 8h45 à 11h
10h 14h	X		X	X	

L'utilisation du service implique le respect du règlement intérieur disponible dans les véhicules, dans les mairies et les maisons de services. Ne sont pas pris en compte par le service : tout transport médicalisé pris en charge par la sécurité sociale, les urgences médicales.



Comment accéder au service ?

Sur réservation, en appelant le taxi le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14h. Précisez le jour et l'heure de déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr votre destination. Le prix du ticket est à régler auprès du transporteur. Le trajet prévu ne peut être modifié.

SAINT MAMET LA SALVETAT MAURS
Teissières Christelle AT25 Bassac-Bayol
04 71 64 70 24 - 06 37 42 70 01 04 71 62 20 20

MARCOLES LE ROUGET PERS
Robert Odette Brix Julien
04 71 46 70 27 - 06 87 58 89 28 06 82 44 57 81

LAROQUEBROU MONTSALVY
Navarre Christian Puech Pierre
04 71 46 00 50 04 71 49 21 45 ou
06 86 26 01 42

SIRAN Mazieres Patricia
06 30 66 19 79 - 06 74 35 72 28



La cérémonie de la Commémoration du 11 novembre

11 novembre 1918 - 11 novembre 2022
104ème anniversaire de l'Armistice

En cette matinée du 11 novembre 2022, Mme le Maire, accompagnée de ses adjoints, a lu l'hommage à tous les "Morts pour la France", texte de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Un hommage a été rendu aux huit personnes de la commune décédées à la guerre 1914 - 1918 :

- Faustin DEBONS, Clément DEBONS, Lucien BOUDET, Gaston BOUDET, Paul CANTOURNET, François DELTRUC, Charles ARNAL, Amédée LOUDIERE.



en déposant une gerbe* devant la plaque de notre Monument aux Morts à l'entrée de l'église Saint-Blaise et en observant un moment de recueillement en leur mémoire.

**(réalisée par Madame Lorraine Lacam "Aux Bruyères", fleuriste à Maurs)*

*Participaient à cet hommage : Mme le Maire : Geneviève Marquet,
Les Adjoints : Alexandre Poujols, Bertrand Fraysse et Elsa Cornaro de Curton.*

Etat d'Avancement de nos Engagements de Campagne

Malgré un début de mandat perturbé par les différentes contraintes liées à la pandémie, nous avançons dans la réalisation de nos engagements de campagne. Vous les retrouverez ci-dessous avec, en vert, ceux qui sont déjà réalisés ou en cours d'accomplissement :

Œuvrer à la protection de l'environnement, des richesses naturelles et du patrimoine communal :

- Réfection de l'étanchéité du château d'eau et travail à la continuité de la distribution de l'eau dans le respect de ce qui a été initié par l'équipe municipale précédente,
- S'assurer auprès de la société en charge du contrôle de l'eau que tout est fait pour fournir une eau de qualité,
- Vérification du bon fonctionnement et de l'accessibilité de tous les compteurs d'eau,
- Vérification du bon fonctionnement de toutes les bornes incendie,
- Suivi de la location de la maison du bourg,
- Maintien en bon état des bâtiments communaux,
- Renouvellement de la « journée ferraille » avec nettoyage du château d'eau et des sentiers pédestres,
- Entretien régulier du village via Dispo-Services et entretien des chemins,
- Nettoyage du mur du cimetière.

Améliorer la voirie et les transports :

- Manifester auprès des instances compétentes l'importance de bien entretenir la voirie et permettre la finalisation des différents élargissements en mettant bien en évidence les limitations de vitesses et les interdictions à certains véhicules de traverser la commune,
- Faire étudier l'intérêt de l'élargissement de la route départementale à certains endroits en concertation avec le Conseil Départemental,
- Etudier l'intérêt du transport à la demande de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie et en proposer l'amélioration en fonction des besoins des habitants.

Développer la vie sociale et culturelle :

- Redynamiser la bibliothèque à l'étage de la mairie avec organisation de « goûters lectures » entre jeunes et moins jeunes,
- Organisation de « tea times » en anglais pour jeunes et moins jeunes qui souhaitent découvrir ou pratiquer l'anglais en s'amusant,
- Soutien aux associations du village,
- Proposition aux écoles du secteur des « sorties vertes » autour des abeilles avec l'utilisation du sentier « des Abeilles au Miel » et d'une explication par une apicultrice du village,
- Renouvellement de cours de secourisme pour les personnes volontaires,
- Etudier l'installation d'un nouveau terrain de pétanque (qui a d'ailleurs été inauguré cet été sur la place de l'église).

Favoriser le développement de la petite économie locale via l'actualisation du site internet de la commune :

- Mise en avant des gîtes et locations implantés sur notre territoire,
- Présentation des activités sportives, associatives et commerciales,
- Indication des conditions de location de la salle des fêtes et de la halle.

Faciliter l'accès à certains services :

- Manifester fortement l'intérêt de la municipalité auprès des instances décisionnelles pour accélérer l'arrivée de la fibre optique dans le village et ainsi sécuriser et optimiser l'utilisation de tous les services via internet (la fibre est en cours d'installation dans le village. Des courriers avec l'opérateur avaient été échangés pour en accélérer le déploiement),
- Rénovation de salles à l'étage de la mairie pour les mettre au service de certaines activités associatives ou communales.

Nous nous étions engagés à organiser des réunions publiques avec la population pour aider à définir les priorités de certains projets, à faire ressortir de nouveaux sujets de travail et à faciliter les échanges sur des points importants concernant la vie du village. La situation sanitaire devrait maintenant le permettre et nous reviendrons donc vers vous avec plus de précisions prochainement.

Vous lirez dans les pages de ce bulletin des informations sur le travail effectué par les quatre commissions créées au sein du Conseil Municipal pour travailler en équipes restreintes. Nous vous en redonnons leur composition, n'hésitez pas à nous contacter directement si vous avez des questions ou de bonnes idées à partager.

Commission de l'eau : Responsable : Alexandre Poujols. Vu l'importance du sujet, tous les membres du Conseil Municipal seront impliqués dans ce service,

Commission de la voirie : Responsable : Bertrand Fraysse. Membres : Geneviève Marquet, Sylvie Barthel, Michel Calmejane, Eric Pruchon,

Commission des bâtiments communaux : Responsable : Elsa Cornaro de Curton. Membres : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Danièle Bouyssou, Nathalie Goujou, Christophe Perrot, Eric Pruchon,

Commission environnement, culture, tourisme : Responsable : Christophe Perrot. Membres : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Elsa Cornaro de Curton, Nathalie Goujou.



*malheureusement Sylvie Barthel, Danièle Bouyssou et Christophe Perrot sont absents de cette photo avec les membres du Conseil Municipal.

Le château d'eau

Suite aux travaux de rénovation qui ont été effectués sur le réservoir dans l'année 2021, une légère fuite était réapparue quelques temps plus tard. L'entreprise Vigier a dû intervenir de nouveau sur ce chantier. Son travail a consisté à trouver les défaillances au niveau de l'enduit à l'intérieur du réservoir. Il s'agissait de bulles d'air formées au moment de la pose de la résine. Ces dernières ont été colmatées et la fuite n'est pas réapparue. L'entreprise a également repeint l'extérieur du château d'eau vu que la peinture avait été endommagée par la fuite.



Dans le cadre de notre problématique sur le captage de l'eau, il nous avait été demandé un diagnostic de notre réseau de distribution. C'est l'entreprise CEREG qui s'est chargée d'analyser la consommation d'eau en sortie du réservoir sur différents moments de la journée. Pour concrétiser ce diagnostic, le principe consiste à fermer puis rouvrir tour à tour les différents secteurs du réseau afin mettre en évidence d'éventuelles fuites. Ceci a dû être réalisé de nuit, le 4 août dernier, en présence des deux adjoints chargés de l'A.E.P., du maire, d'un conseiller municipal et des deux agents de l'entreprise mandatée pour cette opération entre minuit et cinq heures du matin pour que la consommation des foyers ne fausse pas l'analyse.

Il est ressorti de cette étude que nous avions un réseau en bon état puisque le rendement entre la sortie d'eau au château d'eau et l'arrivée aux compteurs des abonnés est autour de 95 %. Une seule fuite relativement minime a pu être détectée, elle se situe sous la chaussée entre la Mairie et la maison communale.

Le bon état de notre réseau est en grande partie permis par la vigilance des habitants de la commune qui nous alertent lorsqu'ils découvrent d'éventuelles fuites, nous vous en remercions très sincèrement. L'alimentation en eau potable de la commune, c'est l'affaire de toute la population !

Seuil de Carrègue

L'hiver dernier, une importante crue a ouvert une brèche dans la chaussée qui se détériore de plus en plus, mettant en péril le moulin de Monsieur Serge Propawa. Des coûts importants de réfection ont été annoncés. Rappelons que la chaussée n'appartient pas à la commune du Trioulou. Il y quelques semaines, le propriétaire du moulin a renoncé à son droit d'eau.



Suite à plusieurs réunions avec le Syndicat Célé Lot Médian, il a été décidé de démolir la chaussée et ramener les gravats devant le moulin afin de protéger dans l'urgence ce dernier. Il faut préciser que depuis l'ouverture de la brèche, l'hiver dernier, la chaussée n'avait a priori quasiment plus d'impact sur le niveau d'eau dans notre captage.

L'interconnexion

Le conseil municipal étudie différentes possibilités d'interconnexion avec les communes limitrophes et a réfléchi à une adhésion avec le Syndicat Limargue Ségala. La commune pourrait s'interconnecter avec le Syndicat via Bagnac. Même si cette interconnexion se met en place, des mois de travaux seront nécessaires avant qu'elle soit effective. Pour pouvoir garantir de l'eau toute l'année à tout le territoire de la commune avec pour l'instant notre seul captage, nous vous invitons à poursuivre vos efforts de gestion de cette précieuse ressource.



Depuis la fin de l'année dernière, des travaux ont été réalisés dans notre village.

En effet, la météo a fortement éprouvé notre voirie avec les grosses chaleurs de cet été ainsi que les fortes précipitations de l'hiver dernier.

En fin d'année 2021, des travaux sur les secteurs de La Volte, de La Carrière ainsi que de Lacoste ont été effectués par l'entreprise Caumon Nau (nids de poules, fossés à entretenir, raclages des banquettes, aqueducs et entrées de prés ou champs refaites) pour **un montant de 19 112 €**.



De plus, en fin d'année 2021, l'entreprise Blat Jean-Marc a remodelé une portion du chemin de Terrou, partant du Tour vers la Bellonie, juste avant le ruisseau qui fait la limite avec la commune de Saint-Saintin de Maurs car les intempéries de l'hiver précédent avaient formé plusieurs ornières qui l'avaient rendu impraticable pour **un montant de 8 280 €**.



Cette année, des travaux sur le secteur de La Pachésie, La Darse, Lascazes et Bournarel ainsi que le début du chemin des prairies qui rejoint La Bellonie ont été effectués toujours par l'entreprise Caumon Nau (banquettes, point à temps, passages et aqueducs ont été repris ou refaits) pour un montant de devis de 20 358 €.



De plus, des coupes d'eau dans les chemins de Terrou vers la Bellonie et les chemins des prairies (direction Saint-Constant) ont été nettoyés par Patrick Puissant (employé de l'association Dispo Services de Maurs). La commune, par l'intermédiaire de Mme le Maire, l'emploie de mars à décembre pour réaliser différents travaux d'entretien (débroussaillage du centre du village, ainsi que divers chemins communaux dont celui qui dessert la station de pompage ainsi que le tour du château d'eau, l'entretien du cimetière....).

Nous tenons à le remercier pour son dévouement, son professionnalisme....

Comme tous les ans, l'entreprise Figeac Guillaume continue de passer l'épareuse deux fois par an pour entretenir les bas côtés et les talus bordant toute la voirie communale.

Il nous a été demandé l'installation de deux miroirs à l'intersection de La Volte ainsi que celle du Tour. Nous prévoyons de les installer au cours de l'année prochaine, en espérant qu'ils permettront une meilleure visibilité sur ces deux carrefours.

Une demande de D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été faite en début du mois de décembre pour les travaux prévus en 2023.

Pour cette fin d'année, ainsi que l'année prochaine, nous espérons que la météo sera plus clémente car celle-ci joue énormément sur l'état de nos routes et chemins communaux.

Nous comptons aussi sur le civisme de nos administrés, afin de protéger au mieux ce domaine public. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et nous vous en remercions.

Dans le cadre de la commission des bâtiments communaux, plusieurs actions ont eu lieu.



Tout d'abord, le défibrillateur a été contrôlé et la batterie changée, fait obligatoire tous les deux ans.



Ensuite, un placard protège maintenant le tableau électrique situé à l'intérieur du bâtiment, conformément aux normes de sécurité. Il a été réalisé par l'entreprise Bernard Delport de Bagnac sur Célé.

La bannière de l'église Saint-Blaise a été installée pour les saisons clémentes par Nicole Poujols, Thérèse et Charles Persouyre, Elsa Cornaro de Curton et elle a été mise à l'abri par ces mêmes personnes que nous remercions ainsi que Anne-Marie Arnal, Raymonde Blanc, Geneviève Marquet, Thérèse Persouyre de nouveau, qui assurent l'entretien de l'église lors des cérémonies.



Un endroit de la charpente de la halle a été consolidée par l'entreprise Yannick Madamour de Montsalvy.
La borne à incendie, située derrière la mairie, trop vétuste et non fonctionnelle, a été remplacée par l'entreprise Caumon Nau de Maurs.



Enfin, depuis le 15 juin dernier, la maison « du village » est dorénavant louée par Mme Andrée Mazars, à qui nous souhaitons la bienvenue, les précédents locataires, Chloë Exe et Jordan Malroux, étant partis le 1er mai.



L'Environnement, la Culture et le Tourisme

Une nouvelle fois cette année, les membres de la Commission Environnement, Culture et Tourisme, aidés d'autres membres du Conseil Municipal, se sont réunis le 8 mai pour renouveler les jardinières avec des fleurs estivales devant chaque croix.

Nous vous avions annoncé que d'autres fleurs, persistantes, résistantes au gel et aux grosses chaleurs et ne nécessitant pas ou très peu d'arrosage seront plantées en pleine terre, c'est maintenant chose faite ! Les neuf croix du village ainsi que la basse et le talus devant la mairie laisseront apparaître de nouvelles couleurs pour égayer, de manière plus durable, notre village tout en respectant davantage ses ressources en eau.

Nous remercions vivement les généreux donateurs qui ont offert des plantations pour contribuer à l'embellissement de notre village.



Avant la saison touristique, nous avons nettoyé le sentier pédestre « Des abeilles au miel » et installé un nouveau banc à côté de la halle. Le dernier sera installé au printemps à proximité de la rivière.



Nous avons également eu la joie de vous retrouver nombreux, en famille et entre amis lors d'une chaude journée d'été, le samedi 6 août, pour de nombreuses animations : balade sur le sentier « Des abeilles au miel » avec un gouter servi à la rivière, inauguration du nouveau terrain de pétanque sur la place de l'église avec de joyeuses parties de pétanque,



et, bien évidemment, notre désormais bien connu, marché nocturne des producteurs de pays qui était animé cette année tout en musique live par Michel Calmejane et son groupe Melody-Mix. Nous le remercions ici une nouvelle fois de son implication !



Nous remercions tous les producteurs pour ce bon repas partagé, tous les membres de la Commission Environnement, Culture et Tourisme, membres du Conseil Municipal et habitants du village pour leur active participation au bon déroulement de cette soirée.

Et nous avons aussi le plaisir de vous inviter cette année à une veillée de Noël qui se déroulera le vendredi 16 décembre à 19h à l'église. Elle sera animée en trois temps avec des contes d'ici et d'ailleurs, un mini concert de la chorale « A travers chant » de Maurs et un petit goûter de Noël que nous partagerons tous ensemble à la mairie. Nous vous attendons nombreux !

A très bientôt donc !

Les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Barthel, Elsa Cornaro de Curton, Nathalie Goujou et Christophe Perrot.

Extension des consignes de tri

La Châtaigneraie Cantalienne simplifie le geste de tri !

La Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne poursuit sa livraison de colonnes supplémentaires de tri pour les emballages sur les communes de son territoire.

C'est ce 23 novembre 2022 que Geneviève Marquet, Maire du Trioulou, réceptionnait deux nouvelles colonnes accompagnée par un agent de la Communauté de Communes. L'une était prévue avec les autres près du cimetière et l'autre sur le petit parking de Lascazes, venant compléter ce lieu de tri succinct où était installé seulement la colonne de tri du verre ainsi que deux containers marrons.

« Est-ce que ce pot de yaourt va au tri ? Tout le monde s'est posé un jour cette question. Depuis le 1^{er} octobre la réponse est simple : oui ! Barquettes, aluminiums, sachets plastiques ou encore notre fameux pot de yaourt ; avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages vont dans la borne jaune. Plus besoin de réfléchir ! Grâce à cette simplification du tri, ce sont près de 3 kg de plastiques recyclables qui peuvent être retirés de nos ordures ménagères. Une bonne nouvelle pour la planète ! » (Communication de La Communauté de Communes).



"Le tri, c'est l'affaire de tous, et afin de bien communiquer avec la population du village, cette dernière a reçu courant novembre les nouvelles consignes avec un document très explicite. Les administrés continueront à faire preuve de civisme, je n'en doute pas..... c'est l'avenir de la planète qui est en jeu." commente Mme le Maire.

Les enfants du village sont scolarisés au sein du RPI de Saint-Constant - Fournoulès / Saint-Santin comprenant également Montmurat et Le Trioulou. Ces communes participent financièrement au bon fonctionnement de ce regroupement afin de pouvoir bénéficier d'écoles maternelle et primaire relativement proches.

L'équipe enseignante est composée, pour l'année 2022-2023, des enseignants suivants :

- Mme Boutonnet pour les TPS et PS,
- Mme Monboisse pour les MS et GS,
- M. Rouzières (également directeur de l'école de Saint-Santin de Maurs) pour les CP,
- M. Cabanes pour les CE1 et CE2,
- Mme Vignal (également directrice de l'école de Saint-Constant) pour les CM1 et CM2.

Mesdames Arnal Sandrine et Rodoreda Emilie sont ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à Saint-Constant et s'occupent également de la garderie.

Madame Beffrieu Colette s'occupe de la cantine, de la garderie et l'entretien des locaux.

A Saint-Santin, les repas sont assurés par le restaurant l'Entre-Deux.

Effectifs et répartitions :

Niveau	Effectifs
TPS	4 en janvier
PS	10
MS	8
GS	4
CP	14
CE1	9
CE2	10
CM1	13
CM2	8
TOTAL RPI	80 élèves

Activités et sorties pédagogiques 2022/2023 :

- Spectacle et goûter de Noël le jeudi 15 décembre après-midi,
- Fête des écoles le vendredi 16 juin,
- Regroupements EPS cantonaux,
- Intervention du CPIE (Centre Permanent d' Initiative pour l' Environnement),
- Intervention de l'infirmière scolaire,
- Intervention de l'enseignante d'occitan,
- Spectacles culturels proposés par la Communauté de Communes,
- Animation Planète Mômes en mai (maternelles et CP),
- Transhumance (sous réserve),
- Sortie de fin d'année.

Maternelle de Saint-Constant :

- Sortie luge au Lioran,
- Visite de la médiathèque de Decazeville,
- Activités à la ludothèque de Mourjou,
- Ateliers au musée Fenaille à Rodez.

Saint-Santin :

- Ateliers autour du livre à la médiathèque de Decazeville,
- Activités au musée de la châtaigne à Mourjou au printemps,
- Visite d'une ruche pédagogique.

Cours élémentaires de Saint-Constant :

- Piscine de Capdenac en janvier,
- Cours de ski au Lioran, 3 jours distincts, sous réserve de neige,
- Visite au musée Soulages à Rodez,
- Intervenants extérieurs en rugby et football,
- Correspondance avec une classe de Bretagne pour les CM,
- Liaison Cycle 3 avec le collège des Portes du Midi pour les CM.



Les animations en 2022

Les retrouvailles des anciens élèves de l'école communale du Trioulou de 1934 à 1980

Jean-Claude Lafon et Geneviève Marquet, anciens élèves, avaient souhaité organiser cette deuxième rencontre.

Le samedi 28 mai, c'est dans la cour de l'ancienne école qu'une quarantaine d'anciens élèves ayant répondu favorablement à cette invitation, ont participé à cette belle journée de retrouvailles chargée d'émotions, de souvenirs sur les bancs de l'école du village....

La dernière institutrice Mme Viel Marie-Thérèse, ayant exercé dans cette école, était également présente.

Un petit aperçu de cette journée : visite de l'exposition de photos "Il était une fois notre école..." réalisée par l'association "Bien Vivre au Trioulou", le verre de l'amitié offert par la municipalité, un succulent repas servi sous la Halle et tout cela en musique animé par l'association "Les Vieilles Romances", présidée par Sylvie Barthel (association nouvellement créée sur la commune).

Ces moments d'échanges se sont terminés tard dans la soirée autour d'une soupe au fromage.

Un grand merci à toutes et à tous pour la très belle réussite de cette journée.



Nous aurons une pensée très émue pour Claude Arnal et Julia Broussel, anciens élèves présents à cette rencontre et qui nous ont quittés depuis.



Le dimanche 11 septembre 2022 a eu lieu la quinzième édition du traditionnel vide-grenier. Après 2 ans d'absence à cause de la Covid, une centaine d'exposants avaient répondu présents et de nombreux visiteurs étaient au rendez-vous. Au total, plus de 500 repas ont été servis sur la journée et plus d'une cinquantaine de bénévoles ont œuvré pendant plusieurs jours pour faire en sorte que cette journée soit une réussite. La météo, chaude et ensoleillée, a également contribué au succès de la manifestation.



Cette journée a également été l'occasion de découvrir et/ou d'acquérir pour 1€ le verre réutilisable du comité des fêtes du Trioulou. Sur ce verre, on retrouve le trèfle à 4 feuilles (symbole du Trioulou). Les 4 feuilles faisant également référence à 4 de nos bénévoles très actifs mais malheureusement partis trop tôt (Serge Destruel, Claude Bouyssou, Claude Arnal et Jacky Julia).



L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le vendredi 4 novembre 2022. Après avoir approuvé les rapports moral et financier, il a été question du renouvellement du bureau qui a malheureusement perdu son trésorier cette année avec le décès de Claude ARNAL. L'équipe en place a été reconduite à savoir : Présidente : Danielle BOUYSOU ; Vice-Président : Frédéric BLANC ; Secrétaire : Christelle CASSAN ; Secrétaire adjointe : Bernadette ARNAL ; Trésorière adjointe : Nadine ARNAL. Et a été nouvellement élue : Ghislaine CALMEJANE au poste de trésorière. Au cours de cette soirée ont été planifiées les manifestations qui seront organisées en 2023. Vous pouvez donc d'ores et déjà noter ces dates dans vos agendas : le samedi 18 février aura lieu le Quine ouvert aux habitants de la commune et le dimanche 10 septembre se tiendra le 16^{ème} vide-grenier.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles, la Mairie pour sa subvention de 30€ et toutes les personnes qui ont participé de quelque manière que ce soit à la vie de l'association.

Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2023 !

Le club a été repris par une nouvelle équipe. Environ cinquante personnes ont adhéré au club :

Le 25 février, nous nous sommes rendus à Grand Vabre, chez Marie, pour déguster un excellent stockfish.

Le 11 mars, concours de belote en soirée. Nombreux lots, chaque équipe a été récompensée.

Le 28 avril, repas des deux clubs (Saint Santin du Cantal et Saint-Santin d'Aveyron). Excellent repas préparé par les Ets Guibert et animé par les "Vieilles Romances", avec Fernand à l'accordéon et la chanteuse Sylvie.

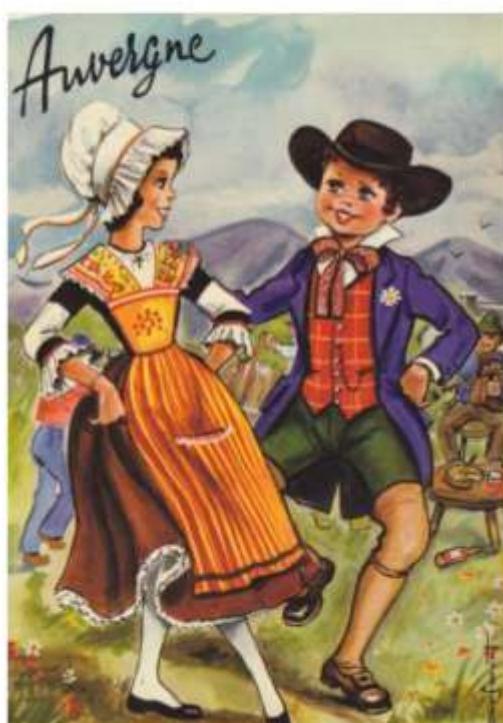
Le 8 juillet, concours de belote à l'occasion de la fête votive. Beaucoup de participants et chaque équipe a été récompensée.

Au mois d'août, visite de Marcolès avec l'aide d'un guide. Nous avons pu admirer l'intérieur de l'église et d'autres sites.

Le 13 novembre devait avoir lieu le quine du club, il a été reporté en janvier 2023.

Le 16 décembre aura lieu le repas de Noël.

Nous vous souhaitons à tous une Bonne Année 2023



"Les Vieilles Romances"

Voici déjà un an que l'association est née. Cette année a été riche en rencontres et en moments de partage.

Fernand Marot avec son accordéon, Sylvie Barthel et ses chansons ont animé des après-midis récréatives dans les maisons de retraite de la région ainsi que des repas dansants des clubs des aînés.

N'hésitez pas à les contacter, ambiance musette rétro, esprit guinguette assuré. **Tél : 06 74 38 18 53**



Sylvie et Fernand vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

**L'association remercie vivement la municipalité du Trioulou
pour la subvention aux associations.**

Suite à l'assemblée générale du mois de septembre, le bureau a été voté à l'identique :

Président : Dominique CANTALOUBE

Secrétaire : Frédéric BLANC

Trésorier : Patrick ROUQUIER

L'équipe de chasseurs est pratiquement similaire aux autres années.

Afin d'anticiper la saison 2021-2022, les chasseurs ont organisé une journée déterrage au mois d'août : six blaireaux ont été prélevés.

Des membres de la société ont participé, lors de la journée de nettoyage de la commune, au débroussaillage et à l'entretien des chemins de Carrègues et Picarrou. Ces chemins sont empruntés par beaucoup de personnes : (promeneurs, vététistes, cavaliers....) : cela permet de découvrir notre commune dans de bonnes conditions.

La saison a permis de prélever le quota de chevreuils et quelques renards, tout cela dans le respect des bonnes pratiques de sécurité de chasse.

Nous remercions les propriétaires, qui nous accordent le droit de chasser sur leurs propriétés.

Joyeuse année à tous !



Tarifs Communaux 2023

Lors de la réunion du 15 novembre 2022, le Conseil Municipal a fixé comme suit, les différents tarifs communaux pour 2023 :

Eau :

- Abonnement 60 € - mètre cube consommé : 0.95 €
- Redevance prélèvement : 0.058 € par mètre cube consommé
- Ouverture compteur : 120 €

Concession cimetière :

- * 80 € le mètre carré, versé en totalité à la commune.
- * cases columbarium : 350 € pour une période de 30 ans.

Location salle polyvalente :

- Habitant commune : 50 € + consommation électrique (0.45 € le kw consommé),
- Extérieurs à la commune : 120 € + consommation électrique (0.45 € le kw consommé),
- Supplément de 20€ pour la vaisselle,
- Caution de 1000 € demandée avant chaque location ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques de responsabilité civile-habitation,
- Pour les associations de la commune, la location est gratuite.

Nouveaux-nés :



Nathan Arnal Griche (La Pachésie) le 23 mai,
Lola Brasquies Gales (La Calvétie) le 23 août,

Ils se sont dit oui :



Elsa Francillard et Sébastien Cornaro de Curton (Bonnet) le 22 janvier,

Nouveaux habitants ou propriétaires :



Nouveaux arrivants

Bastien Chouzenoux et Emmanuelle Fabre ainsi que ses filles (Joanny)
Virginie Lafon (Nèples)
Andrée Mazars (Le Bourg)

Il n'est plus



Claude Arnal (La Pachésie) le 16 juin.

Liste électorale :

Nous invitons les habitants qui ne sont pas encore électeur à se faire inscrire sur la liste électorale (à ce jour, nous avons 85 électeurs, 42 femmes et 43 hommes) soit en se rendant à la mairie, soit sur internet.

Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté.

**France ALZHEIMER & Maladies APPARENTÉES:
antenne CHATAIGNERAIE**



**TOUS concernés,
TOUS mobilisés,
EN CHATAIGNERAIE !**



France Alzheimer et Maladies Apparentées est la seule **association reconnue d'utilité publique**, dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des Maladies Apparentées.

100 associations départementales, dont une dans le Cantal, réunies en union nationale, assument une présence au plus près des familles confrontées à la maladie.

Depuis Septembre 2022, Marylène BARRIERE CALMEJANE, entourée de quelques bénévoles, active l'antenne Chataigneraie pour l'association Cantalienne, afin de déployer sur notre territoire les objectifs et actions définis par l'association : **Accompagner, Soutenir, Orienter** via :

- . information au grand public par des conférences,
- . écoute téléphonique ou sur rv au domicile des familles concernées,
- . entretien individuel par un psychologue,
- . formation des aidants,
- . cafés mémoire,
- . actions de convivialités,
- . ateliers relaxations.

En 2022, en France, 1,2 million de personnes sont atteintes par une maladie neurodégénérative. 220 000 nouveaux cas sont diagnostiqués tous les ans, 3 millions minimum de malades sont annoncés en 2050 !

Malgré ce développement exponentiel, cette pathologie reste taboue.

L'association œuvre à déconstruire les préjugés, à modifier le regard porté sur la maladie par les citoyens afin de changer le chemin de vie de celles et ceux qui sont confrontés à cette expérience douloureuse.

TOUS CONCERNES, TOUS MOBILISÉS, EN CHATAIGNERAIE est le slogan diffusé lors des conférences réalisées sur le territoire. En effet, c'est par la prise de conscience et la mobilisation du grand public, des professionnels de santé, des élus et des associations que nous pourrons prendre le contre-pied des maladies neurodégénératives.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le : 06-16-54-42-98 du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Utile en cas d'urgence : Un défibrillateur est à disposition derrière la Mairie du Trioulou. Les secours sont joignables en composant le **18** depuis un téléphone fixe, ou le **112** depuis un téléphone portable.

LE TRIOULOU

La Fontaine - vendredi 25 janvier 202

Une nouvelle dynamique pour animer la commune

Geneviève Marquet, maire, a prévu plusieurs projets sur la commune pour l'année 2022. L'un des gros chantiers est la chaussée de Carrègue qui continue à se dégrader. Des solutions coûteuses doivent être mises en place rapidement.

La municipalité prévoit également la mise aux normes de la halle qui sort régulièrement pour des festivités, mais aussi de réaliser un terrain de pétanque à proximité.

La « journée nettoyage » qui implique bon nombre de bénévoles, permet depuis de nombreuses années d'entretenir le bourg et le sentier des abeilles.

Un nouvel élan pour la bibliothèque

Cet agréable circuit balisé autour de la commune est agrémenté d'explications sur la vie des abeilles et invite aussi à profiter des bancs le long du parcours.

Les élus prévoient la dénomination et la numérotation des voies aux normes actuelles.

Site internet

Ils envisagent, par ailleurs, de redynamiser la bibliothèque avec l'organisation de « goûters lectures » et de « tea times » pour les personnes qui souhaitent pratiquer l'anglais en s'amusant. Un devis a été demandé pour la

création d'un site internet et d'une page Facebook afin de mieux informer la population locale sur le dynamisme de la petite commune.

La maire a souligné les efforts consentis de tous les membres du conseil municipal et de l'indispensable secrétaire de mairie, Maryse Broussel, pour accomplir les tâches nécessaires à la gestion de la commune. ■



GENEVIEVE MARQUET. La maire lance ses projets 2022.

LE TRIOULOU

La Fontaine - vendredi 10 juillet 2022

Une aubade pour le conseil municipal

Geneviève Marquet, maire et le conseil municipal ont reçu pour quelques instants, l'association des vieilles communes en début de la réunion délibérante qui devait traiter de sujets administratifs, de budget et de PLU.

La commune de 386 habitants compte deux associations en activité. Le conseil des élus présidé par Danielle Buryssaux, conseillère municipale et, depuis août 2021, un groupe musical avec, à l'accordéon Fernand Marot, 82 ans, connu pour son orchestre Rétro-musette dans plus de cinq départements, et Sylvie Barthel, conseillère municipale, qui l'accompagne au chant. Les deux musiciens font danser dans les fêtes, les repas associatifs et les animations. Ils se sont rencontrés par le biais de l'ADMR.

Belle rencontre

« Elle m'aidait à domicile, elle s'est mise à chan-

ter, je lui ai donné un mélange et voilà ! », raconte Fernand. Pour la période estivale, le premier dimanche d'août, la municipalité prépare sa deuxième édition de marché de pays de produit locaux (une quin-

aine d'élus devraient être présents) et le comité des fêtes, le dix-septième vide-greniers-braderie du deuxième dimanche de septembre (une centaine d'exposants sont attendus). ■



RÉTRO-MUSSETTE. Dans le village du conseil, les élus ont profité d'un mini-concert

Des ateliers pour apprendre l'informatique

Dominique Daniel, animateur numérique à la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne est venu présenter les futurs ateliers numériques dans la commune du Trioulou. Il a été accueilli par Elsa Francillard, 3^e adjointe et d'autres conseillers.

Quelles attentes, quels besoins ?

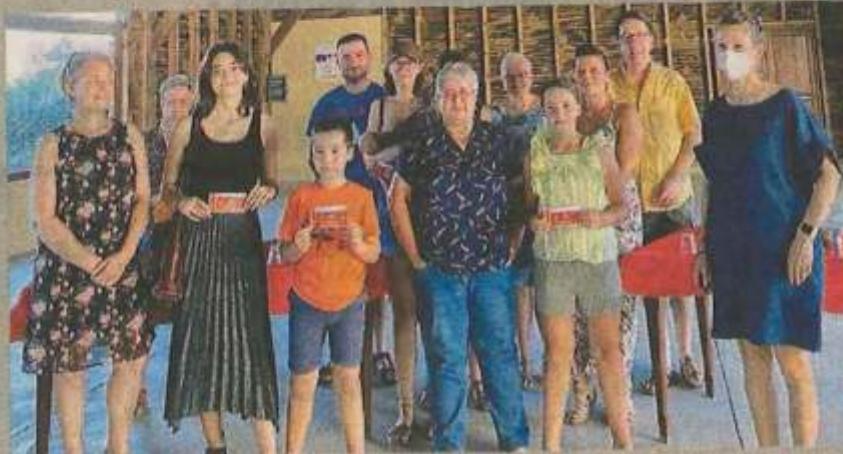
Plusieurs habitants ont ainsi pu échanger avec lui pour faire part de leurs attentes et besoins concernant l'informatique. Les



ÉCHANGES. les conseillers de la commune ont été attentifs lors de la présentation des ateliers numériques.

ateliers auront lieu dès le mois d'avril et vont traiter de différents thèmes tels que l'organisation des fichiers et des dossier, le traitement de texte, les raccourcis clavier et bien d'autres sujets, toujours en fonction des besoins du public. Cinq personnes maximum pourront être accueillies par séance et seront aidées au cas par cas, soit avec leur propre matériel informatique, soit avec celui mis à leur disposition. Renseignements au 04.71.49.33.30. ■

Les jeunes ont reçu un joli Coup de pouce



ACCOMPAGNEMENT. Les membres du CCAS se sont retrouvés sous la halle de la mairie, lors de l'opération *Coup de pouce aux jeunes*. Après le mot d'accueil de la présidente du CCAS, Geneviève Marquet, et de Christophe Perrot, vice-président, il a été remis un carnet de chèques Cadhoc d'une valeur de 40 € à chacun des bénéficiaires. Ce sont les enfants de la commune jusqu'à 20 ans, le plus jeune ayant quelques mois seulement. Cette rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Inauguration et marché de producteurs



Inauguration du nouveau terrain de pétanque par madame Geneviève Marquet, maire.

Comme chaque année, en ce premier samedi d'août, la commission Environnement, Culture et Tourisme emmenée par son responsable Christophe Perrot, avait préparé quelques animations estivales. Ce fut tout d'abord, une balade sur le sentier « Des abeilles au miel » qui était proposée mais, compte tenu de la forte chaleur, une dizaine de personnes seulement ont participé.

Un nouveau terrain de pétanque

La commission a travaillé durant ces derniers mois à la réalisation d'un nouveau terrain de pétanque sur la place de l'église.

Ce fut l'occasion de l'inaugurer officiellement. Madame le Maire, Geneviève Marquet, accomplit son devoir en coupant le ruban tricolore tenu par deux jeunes enfants, entourée des membres du conseil municipal, des habitants du village ainsi que l'entreprise qui l'avait réalisé. Afin de clore cette simple cérémonie, la municipalité avait convié au verre de l'amitié les personnes présentes et ensuite des parties de pétanque s'étaient organisées.

Marché de pays

En fin d'après-midi, avait lieu l'installation du Marché des Producteurs de Pays dans la cour

de la mairie par l'accueil des exposants et des visiteurs. Plus de deux cent vingt personnes ont répondu présent afin de passer une belle soirée sous la halle autour d'un repas composé par d'excellents produits locaux sous des températures agréables et de surcroît en musique. Les musiciens de l'orchestre bien connu « Mélody Mix » ont animé avec brio cette soirée paisible. Une très belle ambiance régnait ce soir-là au Trioulou.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui ont permis que la deuxième édition soit une réussite et vous donnent rendez-vous début août 2023 pour la troisième manifestation !

MARDI 28 NOV. 2023 LA MONTAGNE

Aurillac

La montagne - Mardi 28 Novembre

LE TRIOULOU

Le terrain de pétanque inauguré

Comme chaque année, la commission Environnement, culture et tourisme, animée par Christophe Perrot, avait soigneusement préparé les animations estivales de la commune. Après une balade sur le sentier des abeilles avec une dizaine de personnes, Geneviève Marquet, maire, entourée des membres du conseil mu-

nicipal et des habitants, a coupé le ruban pour inaugurer le tout nouveau terrain de pétanque de la commune.

En soirée, plus de deux cent vingt personnes ont répondu présentes afin de passer un moment convivial animé par les musiciens de l'orchestre Méloody Mix. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2023. ■



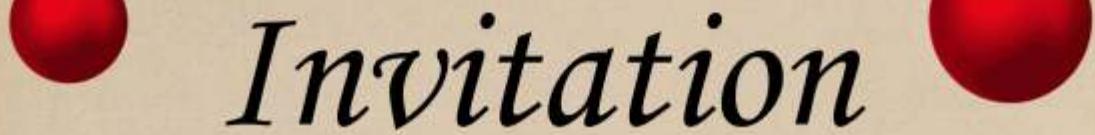
TU POINTES OU TU TIRES ? La maire s'est fait un plaisir de tester le nouveau terrain de pétanque de sa commune.

À NOTER

VALMÉJOLS. Une balade estivale. Association Célestine vélo

LE TRIOULOU *la montagne - Vendredi 1er Décembre 2023*

Aménagements. Les membres de la commission Environnement Culture et Tourisme de l'équipe municipale avaient choisi ce samedi 26 novembre pour planter des fleurs vivaces pour embellir les croix du village ainsi que la basse et le grand talus face à la mairie. Suite aux nouvelles consignes de tri, deux nouvelles colonnes pour les emballages ont été livrées mercredi dernier par la Communauté de Communes de La Châtaigneraie. L'une a été mise en place devant le cimetière et l'autre sur le parking de Lascazes. Pour information, le troisième bulletin municipal est en préparation et paraîtra avant les fêtes de Noël.



Invitation

Geneviève Marquet, Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers municipaux du Trioulou,

La secrétaire de mairie

Vous convient à la Présentation des Vœux :

Dimanche 22 janvier 2023 à 11 heures

À la salle de la Mairie du Trioulou



Après la cérémonie, nous aurons le plaisir d'échanger avec
vous tous et toutes et de partager le verre de l'amitié !

Notes

Historique des Maires de la Commune



Nous profitons de ce troisième bulletin municipal, alors que nous arrivons à la moitié de notre mandat, pour rendre un hommage respectueux aux précédentes équipes dont le nom des maires respectifs figure sur cette plaque exposée dans la mairie du Trioulou.



Mairie
Le Bourg – 15600 Le Trioulou
Tél. : 04 71 49 15 15
(Portable de Mme Le Maire : 06 79 40 78 81)
Email : trioulou.mairie@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : mardi et vendredi – 9h à 12h